

S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, UNE URGENCE SOCIÉTALE

De nombreux rapports scientifiques le montrent : les changements climatiques et l'érosion de la biodiversité mettent en péril l'avenir des habitants de la planète.

Les activités humaines produisent des quantités importantes de gaz à effet de serre, provoquant un dérèglement climatique. Les conséquences s'en font actuellement vivement ressentir : augmentation des extrêmes météorologiques, élévation du niveau de la mer, diminution de la banquise arctique, perspective d'épisodes plus graves de fortes chaleurs, d'inondations, de sécheresses... Ces changements climatiques sont l'une des causes principales de l'érosion de la biodiversité, avec l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources naturelles, les diverses pollutions et l'essor des espèces exotiques envahissantes.

Trop souvent abordés séparément, biodiversité et changements climatiques sont pourtant intimement liés. Les écosystèmes terrestres et marins absorbent près de la moitié des émissions de dioxyde de carbone générées par l'être humain. Ils sont aussi indispensables en matière d'adaptation : les dunes protègent de l'érosion côtière, les récifs coralliens et mangroves permettent de réduire les effets des tempêtes et cyclones, les zones humides constituent une protection naturelle contre les inondations, la végétation permet d'améliorer la qualité de l'eau et de l'air et de réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain, la diversité des forêts réduit le risque d'incendie...

Pourtant, les solutions aujourd'hui proposées pour répondre aux effets du changement climatique reposent principalement sur la construction d'infrastructures dites «grises» (digues, barrages...) laissant de côté celles offertes par les écosystèmes, autrement appelées « Solutions fondées sur la nature ».

Qu'est-ce qu'une solution d'adaptation au changement climatique fondée sur la nature (SAFN) ?

Les solutions fondées sur la nature sont définies par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) comme : "les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité". Les SAFN sont des solutions fondées sur la nature qui visent à répondre à un enjeu particulier : celui de l'adaptation au changement climatique.

DÉPLACEMENT DES ESPÈCES
UN RÉCHAUFFEMENT DE 1°C EN UN POINT IMPLIQUE UN DÉPLACEMENT DE 180KM VERS LE NORD OU DE 150M EN ALTITUDE, POUR RETROUVER LA TEMPÉRATURE INITIALE.

SOURCE : ONERC - 2020



+ 1,5°C
EN MOYENNE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE DEPUIS 1900

SOURCE : ONERC - 2019

LES 28 BÉNÉFICIAIRES COORDONNÉS PAR L'OFB

LOCAL : LES 10 TERRITOIRES PILOTES



RÉGIONAL



NATIONAL



Pour contacter l'équipe de coordination du projet : artisan@ofb.gouv.fr
 Pour en savoir plus sur le projet : <https://ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan> • [@LifeARTISAN_](https://twitter.com/LifeARTISAN)
 Pour le Centre de ressources adaptation au changement climatique : www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr.



Pour plus d'information sur les projets LIFE : www.ecologie.gouv.fr/programme-europeen-financement-life
www.ofb.gouv.fr • @OFBiodiversite

Coordination : Office français de la biodiversité - Crédit photo de couverture : Catherine Bruget / Office français de la biodiversité
 Réalisation graphique : Parrimage - ISBN : 978-2-38170-003-8 - Novembre 2020

LIFE ARTISAN



LE CLIMAT CHANGE, ADAPTONS-NOUS AVEC LA NATURE

LA SOLUTION SE TROUVE DANS LA NATURE !

Le plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) reconnaît « la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques pour l'adaptation et [elle] recherche, partout où cela est possible, des synergies en privilégiant les solutions d'adaptation fondées sur la nature (SAFN) » en accord avec les objectifs de Paris de 2015.

Le projet Life intégré ARTISAN* a été élaboré pour développer une synergie entre l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité. Il vise ainsi à faciliter l'atteinte des objectifs du PNACC et de la stratégie nationale pour la biodiversité à travers l'émergence de projets de solutions fondées sur la nature pour s'adapter aux conséquences des changements climatiques sur l'ensemble du territoire.

Financé à 60% par la Commission européenne et cofinancé par l'Etat français, le Life ARTISAN est piloté par l'Office français de la biodiversité (OFB), accompagné de 28 bénéficiaires associés.

* Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature.

CONTRIBUER À INVERSER LA TENDANCE : UNE AMBITION NATIONALE

Le projet Life ARTISAN repose sur une stratégie d'action déployée sur tout le territoire, du national au local, en métropole et dans les Outre-mer. Cette stratégie repose sur trois axes principaux.

UN PROGRAMME DÉMONSTRATEUR

Afin de sensibiliser les acteurs des territoires à la diversité de SAFN qui s'offrent à eux, un programme démonstrateur a été initié. 10 projets de SAFN, répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin, vont ainsi voir le jour avec pour objectif de promouvoir leur efficacité dans une diversité de contextes et d'enjeux. Tous les territoires, quelle que soit leur échelle, peuvent mettre en œuvre des SAFN.

TERRITOIRE ET SECTEUR : DEUX APPROCHES COMPLÉMENTAIRES

Si le Life ARTISAN s'adresse à chacun des territoires, il promeut également une approche transversale des enjeux. Pour répondre à ces deux démarches complémentaires, le Life se mobilise à travers :

- la présence d'un animateur ARTISAN dans chaque région ou sous-région française pour assurer un appui technique aux porteurs de projets locaux, contribuer

à l'essaiage des ressources et apporter son expertise dans les instances de planification territoriale.

- l'accompagnement par des spécialistes SAFN de secteurs économiques prioritaires car particulièrement exposés aux changements climatiques notamment les secteurs sylvicoles et agricoles.

UN RÉSEAU ET DES RESSOURCES

La mise en œuvre du Life ARTISAN repose par ailleurs sur la mise en réseau des acteurs et l'accessibilité de ressources. Les acteurs auront ainsi à disposition :

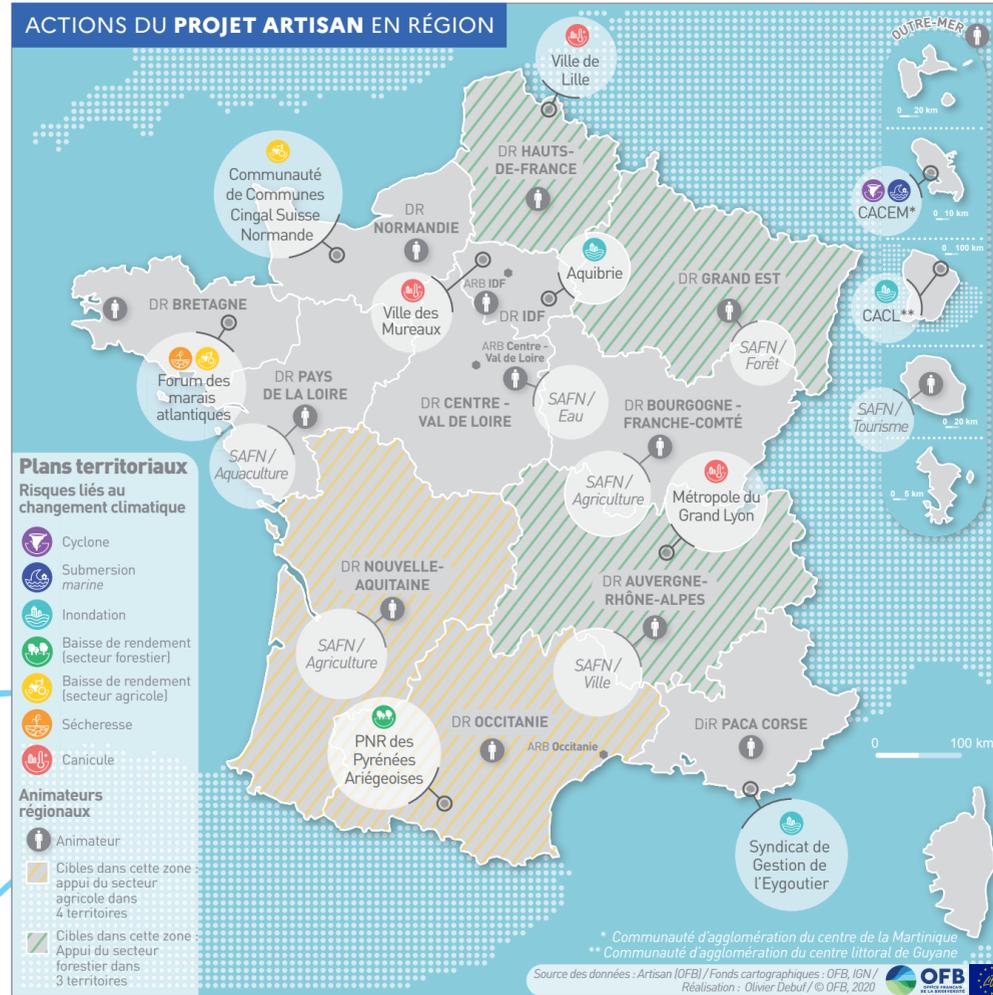
- 7 groupes thématiques SAFN (sciences et société, milieu rural, eau, acteurs économiques, milieu urbain, outre-mer, milieux littoral et montagneux), des journées techniques, des forums et des trophées afin d'améliorer leurs connaissances.

- Une interface web dédiée pour développer et diffuser des outils permanents et trouver toutes les ressources nécessaires (Centre de

ressources pour l'adaptation au changement climatique - CRACC) www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr.

- Des animateurs régionaux pour les accompagner dans les démarches et aider à l'identification et à la mobilisation des financements ainsi qu'à la formation des élus et des agents techniques sur les questions relatives aux SAFN.

De nombreux événements sont également prévus afin de faire connaître les avancées du projet à l'échelle nationale et internationale.



LES GRANDES ÉTAPES



S'ADAPTER À LA SPÉCIFICITÉ DES ENJEUX TERRITORIAUX : EXEMPLES DE PROJETS PILOTES À VENIR

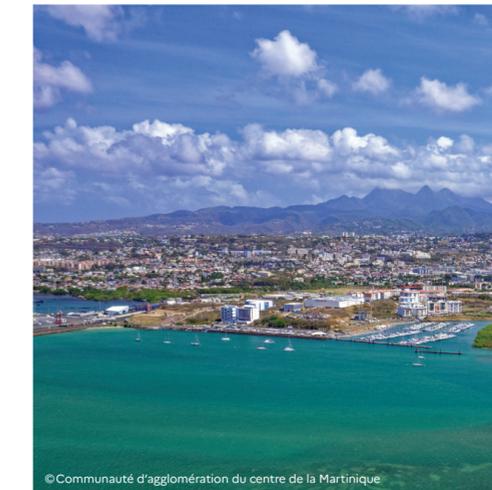
PROJET DÉMONSTRATEUR DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE

Enjeu d'adaptation au changement climatique visé : Risque d'augmentation des cyclones et de l'élévation du niveau de la mer et sécurité des personnes.

Le projet : Le projet pilote de l'étang Z'abricots, dans la baie de Fort-de-France, est une opération de génie écologique fondée sur la mangrove pour réduire la vulnérabilité du port de plaisance face au changement climatique. Alternative aux infrastructures lourdes, l'opération consiste à mettre en place, à l'extérieur du port, un système simple, léger et réversible (pieux en bois) afin de générer du dépôt sédimentaire et créer des conditions propices à l'extension de la mangrove déjà présente sur le site. En interceptant l'agitation du plan d'eau, cette « infrastructure verte » devrait être en mesure de résister aux cyclones, de s'auto-réparer et de s'adapter à l'élévation du niveau marin.

- Les bénéfices attendus sur la biodiversité : Favoriser le développement des espèces associées à la mangrove (éponges, mollusques, poissons...) et des fonctionnalités écologiques (nursérie pour les poissons juvéniles).

- Les bénéfices attendus sur les habitants : Sécurité face aux risques de submersion et amélioration de la qualité de vie.



PROJET DÉMONSTRATEUR DE LA VILLE DES MUREAUX

Enjeu d'adaptation au changement climatique visé : Îlots de chaleur urbains avec une élévation des températures de l'air et de surface des centres-villes par rapport aux périphéries, particulièrement la nuit.

Le projet : La commune des Mureaux souhaite utiliser les SFN dans sa lutte contre les effets du changement climatique par la désimperméabilisation de 800m² au sein d'un parc urbain de la commune. Cela permettrait d'irriguer le sol à travers l'infiltration des eaux de pluie, favorisant ainsi le rafraîchissement de la zone.

- Les bénéfices attendus sur la biodiversité : Développer de nouvelles zones d'habitats pour la faune et favoriser le développement de la flore.

- Les bénéfices attendus sur les habitants : Muter l'îlot de chaleur urbain en îlot de fraîcheur.

